CONTE DE NOEL

Le petit sapin ambitieux

Il avait poussé dans les Vosges, au flanc d'une montagne qui, tout comme ses voisines, en était couverte. Dominant ainsi le paysage enchanteur des lacs, le petit sapin qui, naturellement, n'avait jamais vu et ne pourrait jamais rien voir d'autre, en était venu à croire que l'univers se limitait aux chaînes de montagnes avoisinantes.

Dans ce monde si réduit, il pouvait, sans trop exagérer son importance, considérer qu'il était en quelque sorte un de ses piliers et il rêvait de pouvoir devenir le plus grand et le plus beau

sapin de toute cette région pittoresque. Il n'avait jamais vu d'homme, ayant poussé en dehors des sentiers et des routes.

Quant à ceux qui circulaient en bas, dans la vallée, ils ne semblaient guère plus gros que des mouches et le petit sapin ignorant ne songeait même pas à ce qu'ils pouvaient être en réalité.

Certes, il y avait des oiseaux et des bêtes sauvages qui avaient la faculté de se déplacer au lieu d'être enracines dans la terre. Mais ce n'étaient que des déshérités de ce monde en somme ! incapables d'extraire leur subsistance de la terre elle-même ; ils devaient courir pour satisfaire leur faim et, de plus, pouah ! ils en venaient à se manger entre eux !

Tout près du tertre sur lequel se tenait orgueilleusement le petit sapin, il y avait un petit champ de bruyères, humbles et petites. Le sapin les écrasait de sa haute taille : elles n'étaient que poussières et les animaux leur marchaient sans vergogne sur le corps.

Un vieux, un très vieux sapin, parlait quelquefois au jeune :

— Mon petit ami, disait-il d'une belle voix grave et en faisant gémir ses épines, tu ne connais encore rien de la vie. Moi qui te parles, j'ai vu mes frères arrachés de leur terre nourricière et emportés au loin, derrière ces montagnes. Le monde n'est pas seulement cette vallée, bien que tu paraisses le croire si fermement.

Alors, le petit sapin se secouait avec importance, comme un homme qui hausse les épaules et répondait, avec suffisance :

— Tu radotes, vieux sapin, car ce que tu dis là est impossible.

Cependant, à l'approche d'un hiver, des hommes se montrèrent pour la première fois de ce côté. Ils négligèrent le vieux sapin, mais le petit orgueilleux attira leur attention et ils le coupèrent, ainsi que beaucoup d'autres.

Outré, notre héros voulait protester, surtout quand on le jeta pêle-mêle avec ses camarades sur un camion rapide. Mais il ne savait pas se faire comprendre de ces animaux étranges qui marchaient toujours sur leurs pattes de derrière et il se tint coi !

Après avoir subi des traitements plus que brutaux, le petit sapin fut installé au fond d'un wagon à destination de Paris. Secoué dans l'ombre pendant des heures, le petit sapin fut tout ébloui quand il revit la lumière.

Oh ! que c'était laid cet assemblage de rochers cubiques, entre lesquels circulaient tant de gens semblables à ceux qui l'avaient arraché de sa terre. Pas un arbre, par de lac, rien que de la pierre criblée de trous réguliers et énormes.

Telle fut la première impression du sapin en arrivant à Paris. Et puis, il échoua chez un marchand d'arbres de Noël, car la date de cette fête approchait à grand pas...

Un monsieur très bien mis acheta le petit sapin un soir qu'il tombait de la neige fondante. Et le sapin fut déposé dans un placard où on le laissa toute la nuit.

Le lendemain on l'attacha à un socle très lourd qui lui permit de rester debout au milieu d'une pièce. On entoura ce socle d'un linge blanc et puis on apporta toutes sortes de choses merveilleuses qu'on attacha délicatement à ses branches.

— Oh ! oh ! fit le sapin, on commence tout de même à comprendre à qui on a affaire !

Et il se composa une attitude pleine de dignité et de noblesse. Un à un, des quolifichets divers venaient cependant

le surcharger. Jamais, non, jamais, il n'avait pensé qu'il serait un jour porteur de telles richesses.

Et puis, on fixa également de petites bougies à l'extrémité de ses branches. Elles étaient fort jolies, de toutes les couleurs, mais le petit sapin trouva leur odeur désagréable.

Le soir, quand tous les hommes habitant la maison furent réunis, on éteignit les lumières et les bougies furent allumées. Pour le coup, le petit sapin eût une peur atroce : allait-on le brûler ?

Mais il vit tous les regards fixés sur lui et comprit qu'on l'admirait. Ah ! quelle gloire ! Si seulement son ancien voisin, le grand vieux sapin pouvait le voir !

A sa grande surprise, son triomphe ne dura que quelques heures, au bout desquelles on éteignit les petites bougies. Et, le lendemain, de bonne heure, on lui arracha les richesses qu'il avait portées avec tant de conscience et on le détacha de son socle.

Après quoi, quelqu'un le prit, traînant et meurtrissant ses membres sur le sol et le jeta dans un débarras sombre où il finit par se dessécher comme une chose qui, ayant servi suffisamment, n'est plus d'aucune utilité pour personne.

LAMOUCHE.

Oscar aux Indes ou la force de l'habitude

Les jouets et jeux nouveaux

Quilles-balles

Des tubes de carton ou des morceaux de manches à balai peints au ripolin ou sur lesquels on a collé des papiers

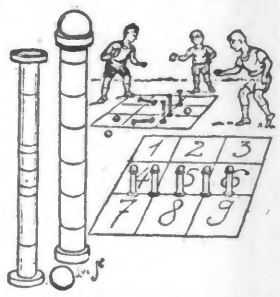

de couleurs vives seront, très simplement, les quilles dont nous nous servirons.

Une extrémité est enfoncée dans une petite pièce de bois ronde ou carrée, assurant l'équilibre vertical de la quille. A défaut, une boîte ronde à pilules conviendra.

L'autre extrémite porte une petite boîte ronde, également à pilules. A moment de jouer, on y dépose une balle.

Le jeu consiste, en faisant rouler d'autres balles, à abattre les quilles. Pour varier, on les lance aussi sur les quilles. Les balles qu'elles portent tombent donc et roulent aussi. Noter sur quelles cases elles s'arrêtent, car avec un morceau de craie, on a tracé dehors, sur le ciment, des divisions portant chacune un numéro.

Le nombre de quilles abattues compte aussi.

Luc MEGRET.

Nuit de Noël à l'étranger

Dans tous les pays du monde chrétien, Noël est une des plus grandes fêtes de toute l'année ; la plupart des enfants du globe se couchent le soir du 24 décembre avec un petit serrement de cœur, en se demandant si le lendemain matin ils trouveront les jouets et les bonbons accroches aux branches du sapin saupoudré de givre, ou débordant des petits souliers placés dans la cheminée. Et l'on peut dire, qu'à la même heure, des millions et des millions de vos petits amis, s'écrient dans toutes les langues et en battant des mains : « Joyeux Noël ! »

Mais il y a des pays qui ont conservé encore à ce jour, des coutumes charmantes et dans certaines campagnes de ces régions inconnues pour nous, qui ne sommes que de pietres voyageurs, il subsiste des traditions qui datent de plusieurs siècles.

Dans les froids pays de la Scandinavie, dans les montagnes neigneuses de Norvège et de Suède, il semble que la Noël prenne un éclat tout particulier, car point n'est besoin dans ces régions si près du pôle de garnir l'arbre de flocons en coton ou en papier de soie : tout le pays est couvert d'une épaisse couche de neige, et le père Noël avec sa barbe majestueuse, doit se sentir bien à l'aise dans ce froid décor. La veille de Noël, on s'offre des cadeaux, mais avec toute l'espièglerie possible, par exemple vous envoyez à votre cousin une enorme caisse d'un mètre sur un mètre, qui comprend une multitude de cartons, de papiers, d'emballages, de ficelages, de toiles et de boîtes, pour finalement arriver à... une epingle de cravate ! Le réveillon comprend inévitablement du riz chaud arrosé de lait, du pain de froment délayé dans de la biere non fermentée, et un plat fort en honneur appelé le Lustsfisk, sorte de morue sèche bouillie pendant trois jours dans de l'eau de cendre mêlée de chaux vive et farcie avec du poivre, de la moutarde et du raifort...

Dans beaucoup de villages, on couvre les dalles de la maison avec de la paille, en pieux souvenir de la crèche de Bethléem. Enfin, le premier souci de la journée du 25 décembre est un copieux repas de graines offert aux petits oiseaux, qui doivent avoir bien froid...

En Angleterre, on peut dire que la Noël est une véritable fête nationale. « Christmas » est d'ailleurs particulièrement goûté par les jeunes Anglais, car ils ont, à cette époque, de vacances de trois semaines à un mois.

La veille de Noël, tout s'illumine ; dans chaque foyer, un sapin étire ses branches ; des guirlandes de houx, de gui et de lierre s'enchevêtrent de mur à mur ; et l'on prépare les repas du lendemain. Ah ! quels repas, mes amis ! De véritables troupeaux d'oies et de dindes en font les frais, sans compter les quartiers de bœuf et les gigues de chevreuil ou de sanglier... Mais le plus beau moment du jour est celui où l'on apporte sur la table le fameux Christmas pudding, auréolé de sa couronne de feu et qui sent bon l'angélique, le gingembre, les fruits confits, les raisins chauds et cent autres condiments au moins. Confectionné plusieurs mois à l'avance, le Christmas pudding a eu l'honneur d'avoir sa pâte tournée par chaque membre de la famille et des amis...

En Sicile, les enfants font de vastes crèches, avec de multiples petits personnages, en plein air, devant lesquelles ils allument de petites lampes à huile. Puis, dans la nuit, sur la place du village, une immense bûche flambe lentement éclairant de ses lueurs incertaines la foule amassée autour du foyer.

En Espagne, enfin, la nuit de Noël est une nuit de joie et de chants : c'est la « Buena Noche », la bonne nuit. Partout, ce ne sont que concerts et tapage assourdissants. Même dans les églises, des orchestres aux intruments extraordinaire, imitant le chant du coq, du rossignol ou du coucou, déchirent le silence habituel des nefs séculaires. Chacun vient à la messe en tenant un cierge émoulé, puis s'en retourne après le service plein de joie bruyante, au son des castagnettes et des tambours de basque, manger le délicieux fouron au miel et aux amandes pilées...

DELUNE.

AMUSONS-NOUS

La règle aux cartes

Effet. — Des deux côtes, presentez une règle plate, comme en ont les dessinateurs. Mettez-la sur la table bien en vue. D'un jeu de piquet, retirez les cartes suivantes, faciles à retenir par leur choix et leur disposition: roi de cœur dame de cœur, valet de carreau, as de carreau, sept de trèfle, huit de trèfle, neuf de pique et dix de pique. Une à une vous les déposez dans une boite plate, montrée vide, dont vous rabattez le couvercle... Puis vous ordonnez aux huit cartes de partir. Elles obéissent sans se faire prier et, lorsque vous ouvrez la boite, vous constatez qu'elle est vide

Saisissant la règle plate, vous la retournez, toutes les cartes mises dans la boite sont allées se fixer sous la règle

Préparation. — Huit cartes semblables à celles dont vous vous proposez d'opérer l'escamotage rapide sont collées sur une bande de papier résistant, elles sont sur

la table. Personne ne les voit, à une certaine distance, car l'autre côté de la bande de papier est de la teinte du dessus de la table. L'un et l'autre sont recouverts d'un même papier de ton un peu sombre et orné de motifs menus et répétés : étoiles, croix, rosaces, fleurettes. Un papier de chambre répond à ce but trompeur. L'illusion d'optique étant créée, vous pourrez impunément montrer la règle de toutes les façons, pour la placer sur la bande de papier camouflée. N'oubliez pas de fixer aux extrémités de cette bande, deux pastilles de cire et d'appuyer un peu, en plaçant la règle plate. La ligne de cartes, que nul ne peut encore voir, se colle ainsi secrètement

La boite à disparition de huit cartes est double. Elle consiste... en deux boites semblables, d'un demi-centimètre de hauteur, collées fond contre fond, chacune de ces boites s'ouvrant pareillement.

Les huit cartes dans l'une, vous retournez prestement ces deux boites accolées et vous montrez la boite vide

Et là encore, personne ne peut comprendre, ce qui est un bien, en prestidigitation et cartonnage.

Luc MEGRET.

Mots croisés illustrés

par Henri Lavaud

Solution du problème précédent

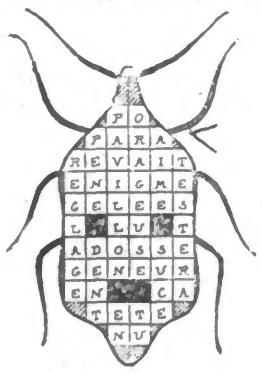

LE PINGOUIN

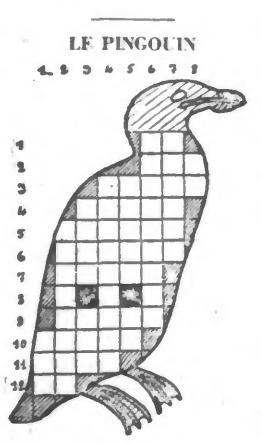

HORIZONTALEMENT

1. Possessif. — 2. En forme d'œuf. — 3. Qui n'ont pas subi l'action du feu. — 4. Tomber. — 5. Ne se couche pas. — 6. Ondulé. — 7. Sorte de rideau épais. — 9. Prennes connaissance. — 10. Plus mauvais. — 11. Porteurs de longues oreilles. — 12 h. Pronom.

VERTICALEMENT

1. Allure des soldats. — 2. On s'en met quand on a la peau rêche. — 3. Nombre. Vieille colère. — 4. Femmes d'un grand pays d'Asie. — 5. Faire des listes d'écriture. En matière de. — 6. Salles. — 7. Certaine. — 8. En matière de.

PERSONNE NE PEUT DEVINER QUE VOUS DESIREZ VENDRE VOTRE MAISON, MAIS UNE ANNONCE L'APPRENDRA A TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE L'ACHETER

JEUX D'ESPRIT

CHARADE

C'est un courageux capitaine
Qui commande à vingt-cinq soldats,
Il les conduit et les entraîne...
A l'étude et non aux combats.

C'est bien un être incomparable,
Possédant toutes les vertus,
Vis-à-vis de lui, grains de sable,
Que sommes-nous pauvres fétus ?

C'est une expression jolie,
Enoncée avant de partir,
Elle a bien sa mélancolie,
Mais bientôt on va revenir.

HOMONYMES

Voyons, avez-vous été sage,
Sage autant qu'une image ?
Alors, pour vous récompenser,
Il se peut qu'on vous en donne une
Oh ! ce n'est pas une fortune !
Mais ce qu'elle est bonne à manger !

Dans le champ qui borde la route,
Vous avez remarqué, sans doute,
Des fruits mûrs ou près de mûrir,
Que pas un d'entre eux ne vous tente,
Car la fermière mécontente
Pourrait bien ainsi vous punir.

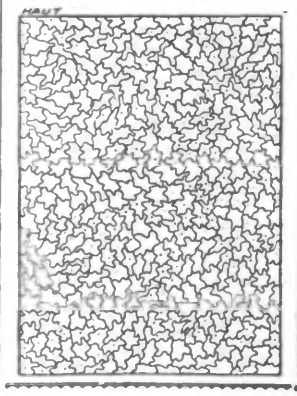

Solutions des problèmes précédents

Première solution

P O U F S
P O U F
P O U
P O
P

Deuxième solution

LAID
LAIS
LAIT
LAI
LAY
LAIE

Troisième solution

CACHOT
BACHOT

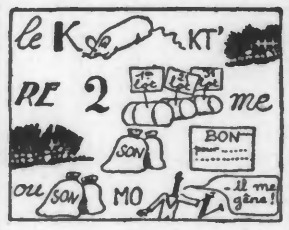

Solution du rébus précédent

Chaux — Ze — P' — Rot — Mi — Ze — Ch'Os — Ze — Dû.

Chose promise, chose due.

Saladin est un rameur de première force

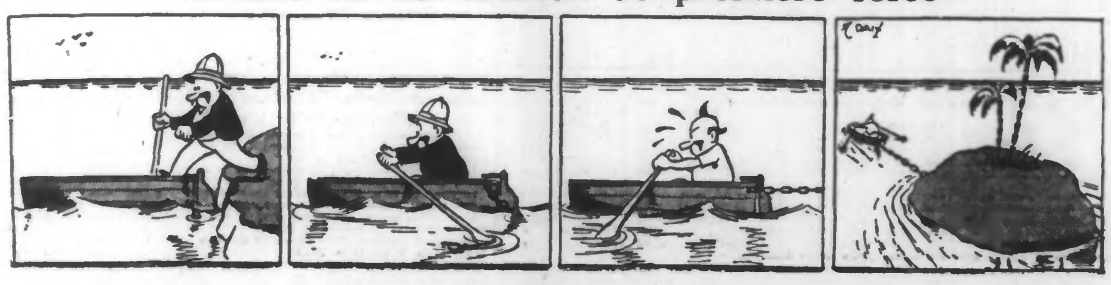

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

Monsieur Edouard MEILLASSOUX-DESMAZIERES, chevalier de la Légion d'honneur ;
Monsieur Emile MEILLASSOUX-WIBAUX ;
Monsieur et Madame Antoine MULATON-MEILLASSOUX ;
Monsieur et Madame Joseph COUROUBLE-MEILLASSOUX, ses enfants ;
Monsieur Jacques MEILLASSOUX ;
Monsieur et Madame Pierre MEILLASSOUX ;
Monsieur et Madame Michel MERKLEN et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Roger GAULON et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Roger REQUILLART ;
Messieurs Henri, Michel et Yves MEILLASSOUX ;
Mesdemoiselles Simone, Monique et Claire MEILLASSOUX ;
Monsieur et Madame Pierre de PARADES et leurs enfants ;
Monsieur et Madame André MULATON et leurs enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Monsieur Edouard DUVAL, chevalier de la Légion d'honneur et Madame, ses frère et belle-sœur;
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve André MEILLASSOUX
née Léontine DUVAL

pieusement décédée à Roubaix, le 25 décembre 1938, dans sa 89me année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.
Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le jeudi 29 décembre, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse.
L'assemblée à la maison mortuaire, 349, Grande-Rue, à 9 heures 45.
La famille recevra les condoléances des Messieurs à la sortie de l'église.
CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.
N7109

Pompes Funèbres Générales, 49, rue Sébastopol, Roubaix. Tél. 334.21. N7110

Aujourd'hui, mardi 27 décembre 1938, funérailles de :

ROUBAIX

Mme Henri HEULS-DECOTTIGNIES
A 9 h., église du Sacré-Cœur.

Mademoiselle Louise POLLET
A 9 h. 30, église St-Antoine de Padoue.

TOURCOING

Madame Octavie SOBRY
A 8 h. 30, église St-Joseph (Cx-Rouge).

M. Abel LEVEUGLE-CARETTE
A 14 h., au Temple Réformé, 21, rue de la Malcense.

CROIX

Mme Vve Oscar ROMELOT-LEFEBVRE
A 8 h. 30, église St-Pierre.

WATTRELOS

Simone WALRAVENS
A 14 h. 30, église St-Vincent de Paul.

Les personnes qui par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de faire-part annonçant la mort de

Monsieur Abel LEVEUGLE
Conseiller municipal
Officier d'Académie
veuf de Dame Amélie CARETTE

décédé à Tourcoing, le 24 décembre 1938, dans sa 82e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux funérailles qui auront lieu le mardi 27 décembre, à 14 h., selon les rites de l'Eglise chrétienne évangélique
L'inhumation aura lieu au cimetière du Blanc-Seau.
Réunion au temple réformé 21, rue de la Malsence, Tourcoing, à 14 h.

Nous vous prions d'assister aux funérailles de

Monsieur Maurice TRENTESAUX

décédé à Wattrelos, le 25 décembre 1938, dans sa 37me année, administré des Sacrements lesquelles auront lieu le mercredi 28 décembre, à 9 h., en l'église Saint-Maclou, à Wattrelos sa paroisse. Assemblée, 2, rue des Potiua
De la part de Mlle Mauricette Trentesaux, sa fille et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part. Nid

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame Angèle DUQUESNOY
VEUVE EN PREMIERES NOCES DE M. ANTOINE LEPOUTRE
ET EN SECONDES NOCES DE M. PIERRE-JOSEPH DEVOS

décédée à Roubaix, le 25 décembre 1938 dans sa 67me année, administré des Sacrements lesquels auront lieu le mercredi 28 courant, à 9 h. 45, en l'église Saint-Joseph.
Réunion à l'église, à 9 h. 40.
De la part de:
M. et Mme Georges Lepoutre-Rosseel;
Madame veuve Lepoutre- Ployaert, ses enfants;
et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et service solennels de

Madame Théodore COURIER
née Marie LEJEUNE

décédée à Roubaix le 26 décembre 1938, dans sa 71me année, administrée des sacrements, lesquels auront lieu le jeudi 29 courant, à 8 h. 45, en l'église Sainte-Elisabeth.
Assemblée à la maison mortuaire, 233, rue Jules-Guesde, impasse Ingouville, 58, à 8 h. 30.
De la part de M. Théodore Courier, son époux; M. et Mme Delreux-Courier et leurs enfants; Mme Vve Duvivier-Courier et ses enfants; et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire part.
P.F. Vandrouf, 64, r. St-Hubert, t.343.66

Vous êtes priés d'assister au Service solennel de

Monsieur Henri PINGUET
Epoux de Dame Flore MONNET

pieusement décédé à Croix, le 26 décembre 1938, dans sa 71me année, muni des Sacrements, lequel aura lieu le jeudi 29 décembre, à 9 h., en l'église Saint-Martin, à Croix, sa paroisse.
Assemblée à l'église Saint-Martin, à 8 h. 50. (Tramway F : arrêt Eglise)
Cet avis tient lieu de faire-part.
De la part de :
Madame Henri PINGUET-MONNET, son épouse ;
Monsieur Lucien PINGUET, principal du Collège de Pesch (Corse) et Madame Lucien PINGUET-DUHAMEL, ses enfants ;
Messieurs Jean, André, Francis et Alain PINGUET, ses petits-enfants ;
Les familles PINGUET et MONNET.
7112

REMERCIEMENTS ET OBITS

Monsieur Albert Fossier, son époux ;
Monsieur Léon Liégeois, son fils ;
Dame Bernadette, sa fille, en religion,
remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Madame Albert FOSSIER
née Maria DEBOSSCHERE

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 124326d

Madame Camille Maquet-Duhaut et toute la famille remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Monsieur Camille MAQUET

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 124320d

HOTEL TERMINUS ET SA ROTISSERIE NORMANDE
LE SÉJOUR CONFORTABLE DES HOMMES D'AFFAIRES
SUPERBE INSTALLATION
CUISINE RÉGIONALE - BAR DÉGUSTATION
108, RUE St LAZARE - PARIS
St LAZARE

PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR N° 173. — *Nous nous sommes mariés sans contrat, et donc sous la communauté légale. Nous voudrions maintenant demander la séparation de biens. Comment faire ?*

RÉPONSE. — *Tout d'abord, il ne peut y avoir séparation de biens volontaire. En dehors du cas de séparation de corps, qui entraîne automatiquement la séparation de biens, celle-ci ne peut être demandée que par la femme dont le mari met la dot en péril par une gestion mauvaise. La séparation de biens ne peut être poursuivie qu'en justice.*

* * *

— Estampille. — 1°, 2° et 3°. Il existe parfois sur ce point de vagues tolérances, mais ce n'est pas réglementaire. Il faut deux estampilles. — Mademoiselle Wattrelos. — Nous vous suggérons le vert foncé. — Okaki 156. — 1° Oui si le tribunal en décide ainsi ce qu'il fera dans le cas où la femme sera sans ressources suffisantes (article 301 du code civil); 2° Même réponse). — Bagnolet. — 1° et 2° Oui décrets-lois des 25 et 31 août 1937. Voir au « Journal officiel » du 1er septembre 1937 le mécanisme de ce texte qu'il serait trop long d'exposer ici. — L'Epervier. — 23 tre. — Veuve ennuyée H.B.M. — Nous ne le croyons pas. Nous vous conseillons de faire une visite à la dite société afin d'être exactement renseignée sur le sens de la lettre en question. — Tambourin. — 1° Oui; 2° Oui; mais s'il n'accepte pas, le prix devra être fixé par arbitrage; 3° Trois mois à l'avance. — Médaillé du travail. — Ce bien fait partie de la masse successorale et doit être attribué à l'un quelconque des héritiers par le partage. — Polyne 13. — Il faut qu'elle fasse avant le mariage une déclaration expresse en vue d'acquérir la nationalité française. — Eternel sacrifié. — 1° Vous pourriez vous adresse à « La Famille », rue du Grand-Chemin à Roubaix; 2° Rien n'est changé à ce point de vue à notre connaissance. — Tatale. — 1° et 2° Impossible de vous répondre sans connaître le prix du loyer en 1914; 3° Si elle ne paie pas son loyer, vous pouvez obtenir la résiliation de la location appelez-la devant le Juge de paix. — Gagnant du gros lot 313. — 1° Pour ces questions de taxe unique, il est indispensable de consulter l'administration dans chaque cas d'espèce; 2° 38 frs 40; 3° Oui. — Louis Clara. — A notre avis cette pièce doit pouvoir vous servir de carte d'identité. — Un soir de Noël 1900. — C'est vous. — Coco au sommeil léger. — 1° Certainement; pourquoi ne le serait-ce pas; 2° Nous recherchons. — Une pauvre Myosotis. — Il faudrait absolument qu'il fasse un testament ou une donation en votre faveur. Voyez un notaire. — Neige. — 1° S'il s'agit d'une maison rue à Roubaix, il doit, à notre avis, vous prévenir trois mois avant la date anniversaire de l'entrée en jouissance pour que le congé soit valable; 2° Oui.

— Nouveau propriétaire 172. — Vous devez déclarer la mutation à l'enregistrement et payer les droits. — Spatz. — 1° loi vous obligeait à verser à vote père en cas d'insuffisance de ses ressources une pension alimentaire. Vous devez déclarer tous ces revenus et à la dernière page de la déclaration porter en déduction les sommes réellement mises à la disposition de votre père; 2° A notre avis vous pourriez dans ce cas leur faire payer ces charges. — Un lecteur du « Journal de Roubaix » Templeuve. — Il faudrait attaquer l'administration provinciale en dommages et intérêts à supposer que vous puissiez prouver que les faits incriminés sont bien la cause du dommage. Une telle affaire nécessite le concours d'un avocat. — Une veuve ennuyée à R.C.M.V. — Il faut quitter la maison. Il n'y a pas d'autre solution. — Marguerite-Marie. — Si vous étiez inscrite à la Chambre des métiers vous pourriez bénéficier des secours de la caisse de chômage de cet organisme. Les caisses publiques de chômage ne versent pas de secours aux artisans. — Jeannet Lapin. — Théoriquement, oui. — R.L. G.M. 75. — 1° Non; 2° Non. Le concours du notaire est nécessaire. — Grande-Réserve. — Vous trouverez dans notre « Question du jour » N° 172, parue le 25 décembre, tous les éléments de calcul désirables. — Le Schpanutz. — 1° Il faut les assigner séparément. Nous croyons que vous avez des chances de succès; 2° Vous devez faire la déclaration et payer l'enregistrement, mais vous pouvez réclamer cette taxe au locataire qui devra vous la rembourser; 3° Vous le pourriez pour défaut d'entretien; 4° Non. — Lecteur assidu J.R. — L'impôt français des successions n'atteint pas les immeubles situés en pays étranger. — L'Algérienne. — 1° Elle peut offrir une boite de chocolats; 2° Elle peut répondre qu'elle est heureuse de faire sa connaissance; 3° On doit lui donner son titre. — Bricoleur ennuyé. — On vend dans les droguéries des produits qui vous permettront d'effectuer facilement ce travail.

JOURNAL DE ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et départements limitrophes.... 3 mois. 40 fr. 80
6 mois. 70 fr.
1 an. 144 fr.

Autres départements et colonies.... 3 mois. 48 fr. 60
6 mois. 89 fr.
1 an. 148 fr.

Compte chèques postaux : Lille 67

Le gérant : Maurice Pastre.

Imp. du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.